

obligé de prendre ce parti, parce que M. Dosquet avait écrit, il y a deux ans, à messieurs du Séminaire des Missions Etrangères, que je prévenais en Canada bien des esprits contre lui, par conséquent qu'il ne convenait pas que je demeurasse dans une maison comme la leur. Ces messieurs, après ces nouvelles reçues, ne m'en ont pas dit un mot qu'au bout de six mois, c'est-à-dire lorsque j'ai été en Berry avec mon neveu Hazeur, qu'on j'ai mené avec moi passer 4 ou 5 mois. Ce fut M. de Montigny qui m'annonça cette belle nouvelle de la part des autres supérieurs et directeurs, me marquant que M. Dosquet leur avait écrit ce que je vous ai marqué ci-dessus. Il m'ajoute que tous ces messieurs ont écrit en Canada à M. le Coadjuteur afin de lui faire connaître que je ne méritais pas un pareil sort. Il me conseille en même temps que si je reviens à Paris avant le retour des vaisseaux de l'année dernière, d'aller passer quelque temps à Versailles jusqu'à ce qu'on ait reçu des nouvelles du Coadjuteur.

“Ayant été obligé de revenir à Paris, je n'ai pas cru qu'il convint d'attendre la permission de M. Dosquet pour demeurer à Paris où bon me semblerait. C'est pourquoi dans l'incertitude où ces messieurs étaient de savoir s'il le voudrait ou ne le voudrait pas, j'ai pris mon parti, de moi-même et avec le conseil de M. de Montigny, de laisser le Séminaire des Missions Etrangères pour loger au collège de Presles où je suis incomparablement mieux. Il est vrai qu'il m'en coûtera beaucoup d'avantage, étant obligé de prendre avec moi un cuisinier qui me sert en même temps de laquet, de valet de chambre, etc . . . . . Voilà le premier domestique que j'ai eu à Paris. La conduite de M. Dosquet a paru si ridicule à tout le monde que tous ceux qui l'on sue l'ont traitée de puérilité. M. de Mornay, M. Raudot, M. de Forcade traitent cela avec le dernier mépris, je crois que M. le Comte de Maurepas n'en est pas plus satisfait que les autres, non plus que de